

Communiqué de presse

SOUTIEN A NOTRE COLLÈGUE LICENCIÉ PAR AMAZON

AMAZON SAINT PRIEST a licencié notre collègue qui avait osé critiquer la politique salariale d'AMAZON.

SUD COMMERCE et SERVICES appelle les salarié·es et leurs soutiens à se rassembler :

LE LUNDI 17 JANVIER 2021 de 13h à 15h
Devant le conseil de prud'hommes de LYON
(Immeuble le « Britannia » cours Dérue, 3^e)

**NOUS DEMANDONS LA RÉINTÉGRATION DE
NOTRE COLLÈGUE**

SUD COMMERCE ET SERVICES porte plainte contre AMAZON pour

- Enregistrement et transmission sans le consentement de leur auteur, des paroles prononcées à titre privé ou confidentielle

La responsable des ressources humaines reconnaît posséder un enregistrement du délégué syndical de SUD COMMERCE.

Cet enregistrement a été fait à son insu pendant qu'il s'entretenait avec des salariés dans le cadre de son mandat.

La responsable des ressources humaines s'est même permis de tenter d'intimider le délégué en lui faisant savoir qu'elle détenait cet enregistrement

Lyon, le 6 janvier 2022

-